

MONDE

OBAMA – State of the Union. « *Je ne renonce pas* ». Malgré un contexte politique difficile, le premier discours du Président américain sur l'état de l'Union a recadré ses priorités autour de l'emploi, et le maintien du cap s'agissant des réformes EN COURS, notamment celle du système de santé. Il s'est engagé à changer le fonctionnement de la politique à Washington, mais aussi à sortir le pays d'un « *gouffre budgétaire massif* » et de recourir à son veto pour veiller à la discipline budgétaire. Mais le président américain a insisté avant tout sur le besoin de soutenir une économie encore chancelante et de réduire le taux de chômage. Promettant de puiser dans le remboursement des aides aux banques 30 milliards de dollars pour relancer les crédits aux PME, il a dévoilé une série de mesures d'aide aux classes moyennes et prédit que les plans de soutien à l'économie devraient permettre la création de 1,5 million d'emplois supplémentaires en 2010. Il a également annoncé l'objectif d'un doublement des exportations américaines dans les cinq ans.

Haïti. Le président René PREVAL a annoncé que les cadavres de « près de 170.000 » victimes du séisme du 12 janvier ont déjà été ramassés. Une jeune fille de 16 ans a été retrouvée vivante sous les décombres à Port-au-Prince, alors que la phase de sauvetage est terminée. L'Union européenne et les pays membres ont accordé en tout une aide qui s'élève à 430 millions d'euros, loin devant les Etats-Unis et le Canada. Le président haïtien M. PREVAL, a annoncé que les Français avaient proposé de reconstruire à l'identique le Palais présidentiel. Il a par ailleurs vigoureusement rejeté l'idée que les infrastructures haïtiennes, dont le port et l'aéroport, aient été « *mis sous tutelle* » étrangère, notamment celle des Américains. A noter, un reportage sur le web sur Haïti et les raisons de la catastrophe : <http://haiti.tumblr.com/>

Tirs inter- coréens en mer jaune. Les Corée ont échangé des tirs près d'une zone frontalière maritime sensible, moins de 3 mois après un accrochage naval qui avait déjà exacerbé les tensions. L'artillerie nord-coréenne a effectué des tirs en batteries dans un secteur situé au nord de la frontière intercoréenne. Les militaires sud-coréens ont répliqué en tirant des obus d'une portée de 3 à 4 km.

EUROPE

Vive les autoroutes de la mer... Feu vert de la Commission européenne au financement public du projet d'autoroute de la mer par la France et l'Espagne. Il s'agira d'une liaison entre le port français de Nantes Saint-Nazaire et le port espagnol de Gijón. Cette autoroute doit permettre de réduire le trafic routier d'environ 40.000 camions par an, chiffre dont le doublement est prévu au bout de cinq ans. Grâce à ces projets, la Commission escompte un transfert de fret routier de 16,6 milliards de tonnes/kilomètres au total.

AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Etats-Unis : la Cour suprême intervient dans le financement des campagnes électorales. Les entreprises, comme les syndicats ou les ONG, pourront désormais financer publiquement et sans limite les campagnes de leurs candidats. Les cinq juges conservateurs à l'origine de cette décision mettent en avant la liberté d'expression. Les quatre juges minoritaires alertent sur les risques de « *corruption politique* ». A l'approche des élections de mi-mandat, le camp républicain, traditionnellement plus proche du milieu des affaires, se félicite de cette décision. A l'inverse, le Président OBAMA promet de tout faire pour obtenir une réponse « *résolue* » du Congrès, pour limiter les conséquences néfastes de cette décision.

Caracas proteste contre le Quai d'Orsay... qui avait protesté contre la suspension d'une chaîne de télévision vénézuélienne. Le président Hugo CHAVEZ se dit attristé. « *Je ne sais pas pourquoi le gouvernement SARKOZY devrait s'impliquer dans ces questions intérieures.* » Les câblo-opérateurs ont, à la demande du gouvernement, suspendu dimanche dernier la diffusion de la station d'opposition RCTV, dont la licence hertzienne avait déjà été retirée en 2007. Un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a exprimé ses « *préoccupations* » concernant cette décision et il a invité les autorités à la révoquer rapidement.

Clearstream : VILLEPIN relaxé. Les juges ont estimé qu'il n'y a pas de preuve certaine ni de sa mauvaise foi, ni qu'il ait donné des instructions pour piéger Nicolas SARKOZY. En revanche, Imad LAHOUD, qui a falsifié les fichiers, a été déclaré coupable de complicité de dénonciation calomnieuse et de faux : condamné à 3 ans de prison, dont 18 mois avec sursis, et 40.000 euros d'amende. Jean-Louis GERGORIN, a été déclaré coupable de dénonciation calomnieuse et condamné à 3 ans de prison, dont 21 mois avec sursis et 40.000 euros d'amende. Le journaliste Denis ROBERT a été relaxé. Florian BOURGES, a été déclaré coupable d'abus de confiance, pour avoir communiqué les listings aux média.

Les réactions : Jean-Louis GERGORIN va faire appel. Nicolas SARKOZY, en tant que partie civile, a fait savoir que lui, non. Dominique de VILLEPIN se dit « *heureux* » que la justice ait reconnu son innocence. Il se dit « *sans rancœur et sans rancune* », et est plus « *à se tourner vers l'avenir* ».

Nicolas SARKOZY face à une dizaine de Français choisis par TF1. Première intervention télévisée de l'année du chef de l'Etat. Formule originale : pendant plus d'une heure, Nicolas SARKOZY a répondu à leurs questions.

- **Politique :** le rôle du chef de l'Etat n'est pas « de faire campagne ». Nicolas SARKOZY ne souhaite pas s' « *engager dans la campagne au sens partisan* ». Sur le maintien à Matignon de François FILLON, le Président souligne la « *si grande entente* » entre les deux hommes. Son éventuelle candidature à la présidentielle de 2012 sera annoncée « *le moment venu* ».

- **Afghanistan :** pas de nouveaux « *soldats combattants* ». Mais le Président accepterait d'envoyer de nouvelles troupes pour « *former l'armée afghane, encadrer la police, réaliser des travaux de génie civil, aider la population* ». 3.300 soldats français sont en Afghanistan, dont 380 se consacrent à la formation de l'armée afghane. S'agissant des deux journalistes français retenus en otage, Nicolas SARKOZY a affirmé « *qu'ils sont en vie, en bonne santé, mais la situation est extrêmement difficile* ».

- **Débat sur l'identité nationale.** Nicolas SARKOZY le trouve « *profondément utile* ». C'est, selon lui, en raison de son « *refus du communautarisme* » qu'il « *a créé les conditions de ce débat* ».

- **La réforme des retraites.** Ne souhaitant pas « *conclure* » le débat qui vient de s'engager, le Président a confirmé que, « *avant la fin de l'année, nous aurons pris les décisions qu'il faut* ». Il ajoute, « *je n'accepterai pas qu'on revienne sur le régime par répartition* ».

- **Chômage :** Nicolas SARKOZY s'est montré optimiste, en soulignant néanmoins que la France « *a pris 450.000 chômeurs en plus* », mais « *c'est en train de se retourner* ». S'agissant des chômeurs en fin de droits, N. SARKOZY a répondu que « *personne ne serait abandonné* ».

- **Double casquette D'Henri PROGLIO :** le Président a défendu le nouveau patron d'EDF : « *pendant quelques mois, il sera président non exécutif de Veolia, et lorsque la transition sera faite, il se consacrera à 100 % à ses fonctions* ».

Les réactions : audience importante : 8,6 millions de téléspectateurs, 32,4% de part d'audience % des parts de marché. La droite se félicite de l'écoute du Président, proche des préoccupations des Français. Martine AUBRY a jugé le Président de la République, « *en panne de réponse* » et en « *grand décalage par rapport à ce que vivent les Français aujourd'hui* ».

La dame des 35 heures avait parlé de la retraite à 62 ans. Pour le PS, ça doit rester à 60 ans. Le Parti socialiste a publié sa position officielle, prise à l'unanimité de son bureau national, le gouvernement interne. Le PS réaffirme « *la défense de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans, c'est-à-dire la possibilité de faire valoir ses droits, quel que soit le montant de sa retraite* ». Martine AUBRY, qui s'était auparavant déclarée ouverte à des négociations sur le recul du départ à la retraite, a donc « *précisé* » ses précédentes déclarations à la lumière de la position établie par le bureau national : le départ à la retraite à 60 ans est un droit acquis. Les négociations sont ouvertes, le PS présentera les propositions qui seront soumises au vote des militants, mais « *c'est aux organisations syndicales d'être les premières à parler avec le Chef de l'Etat* ».

Nicolas SARKOZY veut un capitalisme moralisé. C'était la première fois qu'un Président français se rendait au Forum économique mondial de Davos. Nicolas SARKOZY y a dénoncé les nombreuses « *dérives* ». « *La crise que nous traversons n'est pas une crise du capitalisme. C'est une crise de la dénaturation du capitalisme* », a déploré le Président de la République. Pour lui, « *le capitalisme purement financier est une dérive qui a dénaturé la mondialisation* ». M. SARKOZY a appelé tous les pays à « *réfléchir* » sur l'avenir du système économique actuel. « *Si nous ne le faisons pas, nous prenons des risques insoutenables avec l'avenir* », et il demande « *un nouveau Bretton Woods* » et « *une réforme du système monétaire international* ».

Oui à une « collectivité unique ». Les Guyanais et les Martiniquais avaient massivement rejeté le statut d'autonomie proposé lors de la précédente consultation et choisi de rester des départements d'outre-mer à part entière. A l'issue de la seconde consultation, ils ont opté - à 57,49 % en Guyane et à 68,3 % en Martinique -, pour la création d'une collectivité unique, - selon l'article 73 de la Constitution – c'est-à-dire la fusion du conseil général et du conseil régional.

FRECHE : le nouveau dérapage. Le Président de Languedoc-Roussillon aurait un problème à voter pour Laurent FABIUS : « *il a une tronche pas catholique* », ce qui serait une allusion à l'origine juive de l'ancien Premier ministre. Georges FRECHE se défend et affirme que son propos a été « *déformé à dessein* » et s'est dit victime d'une « *chasse à l'homme* ». Martine AUBRY s'est dite « *indignée* » et dénonce une « *insulte aux valeurs de la gauche* ». Claude BARTOLONE demande que le PS présente une liste face à lui.

Présidentielle contre législatives : le prix du soutien de COHN-BENDIT. Le dirigeant d'Europe-Ecologie pourrait soutenir le candidat socialiste à la présidentielle de 2012, sous réserve que les écologistes obtiennent du PS « *entre 50 et 100 députés* » en 2012. Pour Daniel COHN-BENDIT, l'élection présidentielle est la plus défavorable à son mouvement. En revanche, « *il n'y a pour l'instant que 3 députés verts* » à l'Assemblée nationale.

Régionales

Les dates. Le dimanche 14 mars pour le premier tour et le dimanche 21 pour le second. Les candidatures pourront être déposées du 8 au 15 février. La durée du mandat des nouveaux conseillers régionaux sera de 4 ans, sous réserve de la publication, avant la date du scrutin, de la loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux, qui vient d'être adoptée par le Parlement.

Daniel COHN-BENDIT n'y croit pas. Des présidents de région Verts, « *aujourd'hui, ce n'est pas prévisible, maintenant dans une campagne, on l'a vu aux européennes, tout peut arriver* », estime-t-il. « *Je ne dis pas que c'est impossible, mais c'est improbable* ». Il rappelle que c'est de la « *bêtise* » d'envisager que les listes d'Europe Ecologie puissent supplanter celles socialistes aux régionales.

27 à 27. Les listes PS et UMP-Nouveau-centre seraient à égalité de vote si le premier tour des élections régionales avait lieu dimanche, dans les 22 régions métropolitaines. Enquête Ifop pour Paris-Match. Les listes PS devançant très nettement celles d'Europe-Ecologie (13%). Dans cette enquête le total des intentions de vote à gauche (y compris à l'extrême gauche) s'établit à 51% tandis que le total de la droite (y compris l'extrême droite) atteint 36,5%. Le Front national est à 8,5% d'intentions de vote. Il pourrait se maintenir dans une dizaine de régions au soir du premier tour. Le Modem avec 6,5% des intentions de vote, serait ainsi devancé par le FN de deux points. Les listes Front de gauche (PCF + Parti de gauche) totaliseraient 5% des voix, les listes du parti d'Olivier BESANCENOT 3% et celles de Lutte ouvrière, 2%.

Les régionales. Comment ça marche ?

Qui peut voter ? + de 18 ans, la nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques, et être inscrit sur les listes électorales, closes au 31 décembre 2009.

Quel mode de scrutin ? Les conseillers régionaux sont élus par un scrutin de liste majoritaire à deux tours depuis 2005. La loi oblige chaque liste à comprendre autant d'hommes que de femmes.

Au premier tour ? La liste ayant la majorité absolue des voix obtient le quart des sièges à pourvoir. Les sièges restants sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a un second tour.

En cas de second tour ? Seules les listes ayant eu 10 % des voix au premier tour peuvent se maintenir. La liste qui obtient le plus de voix dispose du quart des sièges à pourvoir. En cas d'égalité, la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée l'emporte. Le reste des sièges est réparti à la proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Les Français de l'étranger ? Il faut être inscrit sur une liste électorale dans une commune. Vote en personne ou par procuration.

PARLEMENT

Adoption définitive

Pénalisation de l'inceste sur mineurs : la proposition de loi UMP a été adoptée conforme. Elle introduit dans le code pénal l'interdiction de l'inceste sur mineurs. Jusqu'alors, il ne s'agissait que d'une circonstance aggravante en cas de viol.

Assemblée nationale

Cachez ce voile... La mission parlementaire sur le voile intégral a achevé ses travaux dans un climat de grande tension, au sein même du groupe UMP. Jean-François COPE et 190 députés réclament en effet une loi d'interdiction générale dans l'espace public (y compris la rue) alors que le rapport s'en tient à demander l'interdiction dans les services publics (transports, administrations, etc.). Le rapport n'a été adopté qu'à une voix de majorité (8 voix contre 7 : les socialistes, sauf 1, n'ont pas pris part au vote), « *dans la confusion* » selon plusieurs députés UMP. Les opposants ont voté contre le rapport pour protester contre une disposition qui préconisait de « *recueillir l'avis du Conseil d'État en amont de l'éventuel examen d'une proposition de loi interdisant de dissimuler son visage dans l'espace public* ». Ils demandaient le retrait de « *éventuel* ».

Sénat

Le conseiller territorial créé par le Sénat. L'article a été voté par 174 voix pour (UMP, Union centriste) et 156 contre (PS, PC, Radicaux de gauche). Il s'agit du premier article du projet de loi de réforme des collectivités locales. Les futurs conseillers territoriaux seront appelés à siéger à la fois à la région et au département, ce qui évite de supprimer un échelon tout en faisant passer le nombre d'élus de 6.000 à 3.000.

Le président du Groupe centriste du Sénat, se met « en congé » du MoDem. Nicolas ABOUT a accusé le parti de François BAYROU d'être « *enfermé sans une posture d'opposition systématique* » et a annoncé qu'il rejoignait la liste pour les régionales de Valérie PECRESSE, tête de liste en Île-de-France.

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi organique prorogeant le mandat des membres du Conseil supérieur de la magistrature, pour laisser le temps au Parlement de modifier la composition et les attributions du Conseil, conformément aux dispositions constitutionnelles adoptées en juillet 2008. La prorogation du mandat ne pourra excéder le 31 janvier 2011.

Projet de loi relatif à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée : l'objectif est de distinguer le patrimoine professionnel du patrimoine personnel, pour protéger celui-ci des créanciers.

Communications : Les conséquences de la consultation des électeurs de la Guyane et de la Martinique. / La préparation du conseil des ministres franco-allemand, qui se tiendra à Paris le 4 février prochain. Il s'agit du premier conseil des ministres conjoint après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement allemand et après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Ce conseil, qui se réunira en format plénier, définira l' « *Agenda franco-allemand 2020* », c'est-à-dire les orientations de la coopération franco-allemande pour les dix ans à venir.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Mission réussie pour le premier tir d'essai du nouveau missile nucléaire stratégique M51, depuis un sous-marin, après trois tirs réalisés depuis des installations terrestres. 3 étages, 12 mètres de hauteur, 50 tonnes, le M51 est un missile mer-sol balistique stratégique qui est destiné à équiper à partir de 2010 les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération de la Force océanique stratégique. L'ogive du M51 peut contenir plusieurs têtes nucléaires.

Chômage mondial : 6,6 % soit un record de 212 millions de personnes, indique le Bureau international du travail (BIT) mettant en garde contre « *une reprise sans emplois* ». En France, le nombre d'inscrits au chômage, sans aucune activité, a baissé en décembre de 18.700, pour s'établir à 2,61 millions fin 2009, mais a augmenté de 8600 avec ceux en activité réduite, à 3,82 millions.

Le trafic international aérien a connu en 2009 la pire année de son histoire. En 2009, - 3,5 % sur un an avec un taux de remplissage moyen des avions de 75,6 %. La baisse de la demande est « *la plus importante jamais enregistrée depuis la fin de la guerre* », souligne l'IATA, qui prévoit que les compagnies aériennes perdront 11 milliards de dollars (7,8 milliards d'euros) en 2009.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Prise en charge des frais de scolarité des élèves de lycée. Cette mesure est réservée aux enfants français, résidant à l'étranger avec au moins l'un de leurs parents, inscrit au registre mondial des Français établis hors de France, qui vont entrer l'année prochaine en classe de Seconde, Première ou Terminale dans un établissement d'enseignement français.

Les familles doivent remplir un formulaire réglementaire fourni par l'établissement scolaire ou le consulat, joindre les pièces justificatives demandées, et déposer le dossier complet auprès de l'établissement avant une date limite déterminée selon chaque pays. La demande doit être renouvelée chaque année et pour chaque enfant.

N.B. : il ne peut pas y avoir de cumul avec une quelconque autre aide à la scolarité ou des prestations sociales en France.

Renseignez-vous bien, au consulat ou au Lycée, sur la date limite de dépôt des dossiers sous peine de refus de votre demande !

SANTÉ – SOCIÉTÉ

Le crash aérien au large de Beyrouth. Un Boeing 737 d'Ethiopian Airlines s'est abîmé en mer peu après le décollage, avec 90 personnes à son bord. Beyrouth, qui n'avait pas été confronté à une telle catastrophe aérienne depuis 1976, a bénéficié immédiatement d'une assistance internationale, dont la France. Les boîtes noires ont été retrouvées. Les équipes de recherche tentent de les remonter. Trois ressortissants français se trouvaient à bord.

Jean Paul II avait écrit une lettre de démission en cas d'empêchement majeur d'exercer sa fonction. Cette lettre, jusqu'ici inédite, est publiée dans le livre *Pourquoi il est saint, le vrai Jean Paul II*, écrit par le prélat polonais Mgr Slawomir ODER avec le journaliste Saverio GAETA. Le Pape avait laissé la décision finale à un groupe de cardinaux qui n'ont jamais fait usage de la lettre pendant sa longue maladie.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Apple lance l'iPad. Un iPod, en beaucoup plus grand. En quoi consiste cette tablette numérique ? C'est une dalle IPS de 9,7 pouces permettant de regarder des vidéos en HD (720p). Autonomie annoncée de 10 heures (1 mois en veille)- Poids : 680 grammes. Avec tout : - Wifi 802.11n, Carnet d'adresses, Google Maps, calendrier, lecture des photos, iTunes, YouTube. Ils sont tous là, mais la dimension supérieure de la dalle donne une toute autre dimension à l'ensemble avec haut-parleur et microphone. Les journaux et les livres sont bel et bien de la partie (une application iBook est incluse). La surprise : son prix, moins de 500 dollars pour le modèle le moins puissant.

CARNET

Décès

Maria PIETTON, l'épouse de l'ambassadeur de France au Liban, se trouvait à bord de l'avion qui s'est écrasé au large de Beyrouth.

La Rédaction présente ses sincères condoléances à sa famille.

Sports

Tennis. Jo-Wilfried Tsonga en demi-finale de l'Open d'Australie. Il a battu le Serbe Novak DJOKOVIC en cinq sets en quarts de finale (7-6, 6-7, 1-6, 6-3, 6-1). En demi-finale il rencontrera ce vendredi, le numéro 1 mondial, Roger FEDERER

Nominations

Hughes GOISBAULT, consul général à Rio de Janeiro, pourrait être nommé ambassadeur au Panama.

Graham PAUL, jusqu'alors ministre conseiller à Berlin, a été nommé consul général de France à Chicago.

Marie-Noëlle LIENEMANN, ancienne ministre PS, est nommée membre du Conseil économique, social et environnemental.

Robert BADINTER, ancien ministre de la Justice, ancien Président du Conseil constitutionnel, présidera le Comité de déontologie parlementaire du Sénat.

L'amiral **Edouard GUILLAUD**, chef d'état-major des armées.

Alexis KOHLER, membre du conseil d'administration d'Aéroports de Paris et membre du conseil d'administration de la Régie autonome des transports parisiens.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr